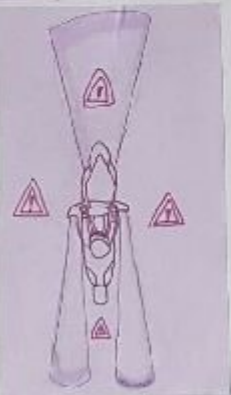


Les angles morts



DEUX ROUES
DEUX FOIS PLUS
D'ÉQUIPEMENTS
MAIS QU'UNE VIE ...

Équipez
vous !

Allumez
vos
feux

Certificat
Assurance
obligatoire

retro
obligés

Plaque
d'immatriculation
obligatoire

Avertisseur
sonore



Ayez un
gilet
jaune

Portez
un
Casque!

Les dangers

- PAS DE CASCADE SUR LA ROUTE** (with a triangle warning sign)
- VERIFIEZ VOS VEHICULES** (with a lightning bolt icon)
- PAS DE STUPÉFIANT OU D'ALCOOL** (with a bottle and a beer mug icon)
- PAS DE TÉLÉPHONE** (with a hand holding a phone icon)

1500€
135€

ENCAS DE
KITAGE DU
SCOOTER

Conduite d'un véhicule non
conforme
(7500€ en cas de
vente d'un 50 cm³
démonté)

68€

BRUIT
EXCESSIF

3.750€

CONFISCATION

CONDUITE SANS
ASSURANCE
SCOOTER DÉBRIDÉ
JAMAIS COUVERT PAR L'ASSURANCE
du 2 ROUES
Simon chef
plus question d'argent

LES SANCTIONS